

Honoraires

Honoraires de négociation TTC à la charge des acquéreurs

de 0€ à 100 000€ TTC	10% Maximum TTC
de 100 001€ à 250 000€ TTC	6% Maximum TTC
de 250 001€ TTC et plus	5% Maximum TTC

Honoraires des prestations locatives TTC selon décret N°2014-890 du 01/08/2014

Locataire	Bailleur
<ul style="list-style-type: none">• Prestations de visite• Constitution de dossier• Rédaction du bail• Plafond : 8€ TTC du m²	<ul style="list-style-type: none">• Prestations de visite• Constitution de dossier• Rédaction du bail• Plafond : 8€ TTC du m²
<ul style="list-style-type: none">• Réalisation de l'état des lieux d'entrée• Plafond : 3€ TTC du m²	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation de l'état des lieux d'entrée• Plafond : 3€ TTC du m²

Gestion locative

Gestion complète, tarif sur demande.